



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IUFM

Question au Gouvernement n° 2895

Texte de la question

FORMATION DES PROFESSEURS

M. le président. La parole est à M. René Couanau, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. René Couanau. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, je souhaite revenir sur la question fondamentale de la nouvelle formation des professeurs.

Dès son lancement, voici deux ans, j'avais exprimé ici même à votre prédécesseur ma crainte, partagée par beaucoup, de voir la formation pratique de ces nouveaux enseignants réduite, voire sacrifiée (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC*) au profit d'une seule formation universitaire, certes élevée et indispensable, mais non suffisante.

Chacun sait que posséder un haut niveau de connaissances n'est pas une garantie de leur bonne transmission.

M. Albert Facon. Très bien !

M. René Couanau. Il y faut un savoir-faire et un apprentissage prolongé qui me paraissent trop absents de la nouvelle formation...

M. Jean Glavany. Très bien !

M. René Couanau. ...telle que l'on peut l'évaluer à la sortie des premières promotions. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Or, plus que jamais, dans un environnement souvent difficile et en présence d'élèves très différents, il est nécessaire de maîtriser parfaitement la connaissance de l'enfant et de l'adolescent, celle des modes d'apprentissage et d'acquisition des connaissances (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC*), les méthodes qui les facilitent et les moyens qu'il faut mettre en oeuvre,...

M. Maxime Gremetz. Très bien !

M. René Couanau. ...non pas seulement pour secourir les " décrocheurs ", ce désolant barbarisme à la mode, inspiré du jargon cycliste, mais bien pour aider chacun à progresser selon son rythme et permettre à tous de réussir. Bref il y faut tous les ressorts de la pédagogie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*) Je crois que le Président de la République a eu récemment des mots compréhensifs à cet égard.

Monsieur le ministre, quelles seront vos orientations et vos propositions pour la remise en chantier de la formation pratique des professeurs ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

M. Jean-Pierre Grand et M. Richard Mallié. Très bien !

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. (*Applaudissements ironiques sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Monsieur le député, nous avons eu raison d'allonger d'une année la formation initiale des enseignants, et je tiens à le répéter devant votre assemblée, parce que cette réforme tourne le dos à une formation en IUFM qui avait fini par nous faire oublier que la pédagogie seule éloigne de la transmission du savoir...

M. Alain Gest. Très bien !

M. Luc Chatel, *ministre*. ...et que le " pédagogisme " finit par nous faire oublier qu'enseigner c'est d'abord transmettre des savoirs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Nous avons voulu une réforme équilibrée. La mastérisation, c'est un recrutement à bac + 5 d'étudiants qui sont

d'abord de bon disciplinaires, mais avec une formation pédagogique qui leur permet d'exercer leur métier dans la classe.

Mme Martine Lignières-Cassou. C'est totalement faux !

M. Luc Chatel, *ministre*. Voilà pourquoi nous avons mis en place des stages de deux fois 108 heures en première et deuxième année de master et un tutorat pour l'accueil des professeurs stagiaires dans la classe. Depuis la rentrée, j'ai indiqué que nous étions prêts à améliorer cette situation liée à une année transitoire. Le Président de la République l'a évoqué cette semaine.

Nous irons plus loin. Nous travaillons sur des masters polyvalents pour le premier degré, de façon à améliorer la formation pédagogique. Nous travaillons également sur des masters en alternance, afin de permettre de mieux allier formation disciplinaire à l'université et pratique devant les élèves. Nous préparons aussi des modules spécifiques sur la tenue de classe, pour que les enseignants soient mieux préparés à ces situations. Vous le voyez, monsieur le député, nous allons travailler à une amélioration de cette réforme qui était nécessaire à notre système éducatif. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. René Couanau](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2895

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 janvier 2011